École au Coeur-des-Collines

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
10 octobre 2023
Immeuble La Pêche – Local 204
18h00

MEMBRES PRÉSENTS	
Membres parents :	Thessa Girard-Bourgoin Mélanie Cloutier-Pagé Manon Lafontaine Chantal Matthews Marc-André Legros-Jacques Jérémi Bergeron
Membres enseignants :	Roxanne Isabelle Marc-Antoine Tanguay
Membre du soutien :	Sylvie Legault
Membre du service de garde :	Julie Labelle
ÉGALEMENT PRÉSENTS	
Représente de l'OPP :	Pascale Labelle
Parent substitut :	Elsie Bélanger-Pouliot
Direction d'école :	Kim Côté
Secrétaire de réunion :	Delphine Marleau

École au Coeur-des-Collines

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
10 octobre 2023
Immeuble La Pêche – Local 204
18h00

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture et vérification du quorum

Nous avons quorum.

Ouverture de la réunion à 18h07.

1.2. Nomination d'une secrétaire de réunion

Delphine Marleau sera la secrétaire de réunion et il est convenu qu'un montant de 75$ par réunion lui sera attribué.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#1

1.3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantal Matthews que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante : Ajout du point *2.11 Approbation de location de salle de l'école*.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#2

1.4. Question du public

Le public n'a pas de question.

1.5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023

IL EST PROPOSÉ par Madame Roxanne Isabelle que le procès-verbal soit adopté tel-quel.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#3

1.6. Suivi du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023

Parascolaire : il n'y a pas de parascolaire offert présentement car c'est l'enseignant d'éducation physique qui s'en occupe et les enseignants sont en moyens de pression.

OPP : L'argent amassé avec les diners pizza servira à financer les sorties scolaires.

2. DÉCISIONS

2.1. Élection de la/du président (e) du conseil d'établissement 2023-2024

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Legault que Madame Thessa Girard-Bourgoin soit la présidente du conseil d'établissement 2023-2024 de l'école au Cœur-des-Collines.

Élue par acclamation
C.É.-23-24-#1

2.2. Élection de la/du vice-président (e) du conseil d'établissement 2023-2024

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Legault que Madame Mélanie Cloutier-Pagé soit la vice-présidente du conseil d'établissement 2023-2024 de l'école au Cœur-des-Collines.

Élue par acclamation
C.É.-23-24-#2

2.3. Nomination des représentant de la communauté 2023-2024

Il n'y a présentement aucun membre représentant de la communauté. Madame Kim Côté approchera l'équipe de la maison de jeunes Le Mashado.

2.4. Règle de régie interne 2023-2024

La régie interne sera envoyée par courriel à tous les membres afin qu'ils en prennent connaissance.

2.5. Approbation des sorties scolaire 2023-2024

Madame Julie Labelle, responsable du service de garde Le Tourbillon, énumère les sorties organisées : Visite de la Ferme Proulx, journée cinéma et quilles, visite du musée de l'agriculture et activité de pirate à Ottawa.

Aucune proposition des enseignants car ils sont en moyens de pression.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#4

Le point 2.5 a apporté une discussion sur les frais des journées pédagogiques du service de garde. IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Lafontaine de faire une rotation entre les journées pédagogiques payante et celles gratuites et que l'OPP fasse une levée de fond pour diminuer les frais aux parents.

Madame Julie Labelle prend la parole et explique qu'elle fait son possible pour qu'une rotation équitable soit faite entre les journées pédagogiques payantes et gratuites, mais que parfois elle n'a pas beaucoup de choix de date pour les activités et les sorties donc sa rend la tâche plus difficile. Elle mentionne également que le service de garde a déjà fait une levée de fond et que ça pourrait être envisagée cette année.

Madame Julie Labelle, Madame Pascale Labelle et Madame Kim Côté confirme qu'une réflexion sera faite à ce sujet.

2.6. Présentation du plan de travail 2023-2024

Madame Kim Côté présente le plan de travail des prochains C.É. afin que les membres soient à l'affut des prochaines décisions qui devront être prises.

Elle mentionne que l'approbation du plan de lutte a dû être devancé à cette semaine car nous devons l'envoyer au protecteur de l'élève d'ici la fin novembre.

Elle mentionne que le Projet éducatif sera devancé pour le C.É. de décembre.

Elle mentionne qu'une formation sera offerte aux nouveaux membres du C.É. et que Madame Thessa Girard-Bourgoin en fera l'envoi par courriel.

Les membres de la réunion demandent s'ils peuvent avoir une copie du plan de travail.

Madame Kim Côté explique que c'est un document personnel et qu'il n'est pas possible de le partager.

2.7. Approbation des conditions et des modalités des cours d'éducation à la sexualité (article 85)

Madame Kim Côté présente le plan des cours d'éducation à la sexualité et explique que c'est la dernière année que ça fonctionnera de cette manière car dès l'année prochaine, les élèves auront comme matière le cours de culture et de citoyenneté québécoise et que l'éducation à la sexualité se fera via cette matière.

Pour l'année 2023-2024, les sujets sur l'éducation à la sexualité seront couverts par les enseignants, la représente du CISSSO et l'infirmière scolaire.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#5

2.8. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (article 85)

Madame Kim Côté explique que ces contenus permettent aux élèves de 5e et 6e de développer leurs intérêts. Avec Vision Avenir, les élèves feront des ateliers pour piquer leur curiosité.

IL EST PROPOSÉ par Madame Roxanne Isabelle que les contenus soient approuvés tels-quels.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#6

2.9. Approbation des levées de fonds organisées par l'OPP

Madame Pascale Labelle prend la parole et mentionne que l'OPP commencera avec les diners pizza et que les membres sont en attente d'informations pour savoir quel genre de levées de fonds ils peuvent organiser.

Il y a maintenant un nouveau fonctionne pour les paiements des diners pizza : tout se fera en ligne et les parents devront réserver les repas à chaque trois mois.

Madame Sylvie Legault fera l'envoi d'un courriel explicatif à tous les parents de l'école.

Un rappel est apporté que les fonds amassés avec les diners pizza serviront à financer les sorties scolaires.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#7

2.10. Adoption du plan de lutte 2023-2024

Madame Kim Côté prend la parole afin de présenter l'état du plan de lutte actuel.

Lors de la première rencontre pour l'élaboration du plan de lutte, Mesdames Julie Labelle, Véronique Meunier, Audrée Gauthier, Valérie Vaillancourt-Tremblay et Kim Côté étaient présentes. Aucun enseignant n'était présent car ils sont en moyens de pression.

Dû aux moyens de pression des différents corps de métier, les dates des prochaines rencontres ne sont pas connues.

Madame Kim Côté présente les grandes lignes, les faits saillants des particularités de notre milieu et mentionne les objectifs : Favoriser l'ensemble des transitions que vivent les élèves à l'école ; Améliorer les relations interpersonnelles vécues dans l'école.

IL EST PROPOSÉ par Madame Kim Côté que le plan de lutte soit envoyé par courriel aux membres du C.É. afin qu'ils puissent en prendre connaissance, émettent des commentaires et l'adopter. Puis, une fois adopté, un document simplifié sera envoyé à tous les parents de l'école.

Le plan de lutte 2023-2024 a été adopté tel-quel à l'unanimité (C.É.-23-24-#8) le mercredi 18 octobre 2023.

Le point 2.10 a apporté une discussion sur le fonctionnement OSBD. IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Lafontaine qu'une formation soit organisé pour les parents afin qu'ils aient les mêmes bases lors de la gestion de conflit que les membres du personnel de l'école.

Madame Kim Côté vérifiera la possibilité.

2.11. Approbation de location de salle de l'école

IL EST PROPOSÉ par l'équipe administrative de l'école que le gymnase de l'immeuble Ste-Cécile soit mis en location à la communauté à un taux fix de 32$/heure. Les personnes souhaitant louer le gymnase doivent avoir une assurance responsabilité et la location sera disponible en dehors des heures de l'école et du service de garde.

Approuvé à l'unanimité
C.É.-23-24-#9

3. INFORMATIONS

3.1. Courrier reçu

Une lettre est remise à la présidente qui fera un suivi avec les membres si nécessaire.

3.2. Première communication / normes et modalités

Madame Kim Côté présente les normes et modalités 2023-2024 et informe les membres du C.É. que les parents recevront une première communication d'ici le 13 octobre.

3.3. Photos scolaires 2024-2025

Nous continuerons avec Photomania car nous avons un bon service et que les délais sont rapides.

4. MESSAGES

4.1. Mot de la direction

Madame Kim Côté remercie le personnel de soutien et les enseignants pour leur implication au sain de l'école. Elle explique qu'à chaque journée pédagogique il y a des travaux en lien avec les rénovations et l'agrandissement de l'immeuble La Pêche et que tout se passe bien à ce niveau.

4.2. Mot de la représente du soutien

Madame Sylvie Legault mentionne que les élèves sont très bien à l'école et qu'ils ne ressentent pas les moyens de pressions des enseignants.

4.3. Mot des représentants enseignants

Madame Roxanne Isabelle et Monsieur Marc-Antoine Tanguay sont très fiers du travail d'équipe à l'école et affirment que la priorité des enseignants sera toujours le bien-être des élèves.

4.4. Mot de la représentante du service de garde

Madame Julie Labelle assure qu'elle fera un suivi avec son équipe concernant les discussions des points précédents.

4.5. Mot de la présidente

Madame Thessa Girard-Bourgoin affirme qu'elle fera un suivi avec les membres du C.É. concernant les formations offertes dès qu'elle aura plus d'informations.

5. PROCHAINE RENCONTRE

5.1. Date, lieu et heure

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 7 novembre 2023 au local 204 de l'immeuble La Pêche à 18h00.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par Mesdames Julie Labelle et Chantal Matthews que la réunion prend fin à 20h09.

Approuvé à l'unanimité
C.É.-23-24-#10

Signatures requises :

_____
Thessa Girard-Bourgoin, Présidente

_____
Kim Côté, Directrice

_____
Delphine Marleau, Secrétaire de réunion